

BARÈME

DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Jusqu'à 20 000 € : 8,34 % H.T. (10 % T.T.C.)

De 20 001 à 50 000 € : 6,67 % H.T. (8 % T.T.C.)

De 50 001 à 500 000 € : 5 % H.T. (6 % T.T.C.)

A partir de 500 001 € : 4,17 % H.T. (5 % T.T.C.)

**Terrains, garages et commerces :
8,34 % H.T. (10 % T.T.C.)**